



ENQUETE DE LA COMMISSION FEDERALE DE MUSIQUE



**AUPRES DES ASSOCIATIONS FSCF
PRATIQUANT UNE ACTIVITE MUSICALE**

(SAISON 2006/2007)

SOMMAIRE

I	PREAMBULE	P.4
II	ORIGINE DES QUESTIONNAIRES	P.4
III	REPONSES AUX QUESTIONS FERMEES	P.5
	III.1 REPONSES POSITIVES A L'ENSEMBLE DU QUESTIONNAIRE	P.5
	III.2 ORGANISATION DE LA FORMATION EN INTERNE	P.6
	III.3 PARTICIPATION AUX STAGES FSCF	P.6
	III.4 PARTICIPATION AUX CONCOURS D'ENSEMBLE	P.6
	III.5 RELATIONS AVEC LA FSCF	P.7
	III.6 REPARTITION RADAR DES REPONSES	P.7
	III.7 ANALYSE DES REPONSES AUX QUESTIONS FERMEES	P.7
	III.8 ACTIONS A MENER EN COMMISSION FEDERALE DE MUSIQUE (CFM)	P.8
IV	REPONSES AUX QUESTIONS OUVERTES	P.9
	IV.1 FORMATION INTERNE	P.10
	IV.2 RESPONSABILITES DU « RESPONSABLE FORMATION »	P.10
	IV.3 UTILISATION DES CADRES FSCF	P.11
	IV.4 UTILISATION DES CADRES EXTERIEURS	P.12
	IV.5 FINANCEMENT DES ASSOCIATIONS	P.13
	IV.6 INCITATION A LA FORMATION	P.14
	IV.7 NON INCITATION A LA FORMATION	P.15
	IV.8 APPRECIATION DES STAGES VECUS	P.16
	IV.9 ATTENTES PAR RAPPORT AUX STAGES DE FORMATION	P.17
	IV.10 PERIODES LES PLUS PROPICES POUR L'ORGANISATION DE STAGES	P.18
	IV.11 SUGGESTIONS PAR RAPPORT AUX STAGES EXISTANTS	P.19
	IV.12 FINANCEMENT DES STAGES	P.20
	IV.13 NON PARTICIPATION AUX CONCOURS	P.21
	IV.14 ATTENTES CONCERNANT LES GRANDS PRIX NATIONAUX DE MUSIQUE (GPN)	P.22
	IV.15 SOUHAITS RELATIFS A L'ORGANISATION DES GPN	P.23
	IV.16 FINANCEMENT DES CONCOURS	P.24
	IV.17 LES OBJECTIFS DES ASSOCIATIONS	P.25
	IV.18 LE MAINTIEN DES ASSOCIATIONS	P.26
	IV.19 LE CHOIX DE LA FSCF	P.27
	IV.20 CONTACTS AVEC LES COMMISSIONS DEPARTEMENTALES ET REGIONALES DE MUSIQUE (CDM ET CRM)	P.28
	IV.21 CONTACT AVEC LA COMMISSION FEDERALE DE MUSIQUE (CFM)	P.29
	IV.22 LE ROLE DES CDM, CRM ET CFM	P.30
	IV.23 COMMENTAIRES, SUGGESTIONS ET CRITIQUES	P.31
V	CONCLUSIONS DE L'ENQUETE	P.33

I. PREAMBULE

Ce document constitue une synthèse obtenue à partir des 38 questionnaires reçus par la Commission Fédérale de Musique. Cela représente 30 % des sociétés actuellement affiliés à la FSCF, nous pouvons donc tirer des enseignements de cette enquête et envisager des actions à mener à partir des informations qui nous ont été communiquées.

Le questionnaire de référence a été préparé par guillaume GLEMIN et Yannick LEBOUCHER et transmis aux associations en novembre 2006.

Ce rapport comporte des données extraites du document préparatoire Excel réalisé par Marie-anne GODET et Pierre Yves LE CHENADEC à partir des questionnaires papiers reçus.

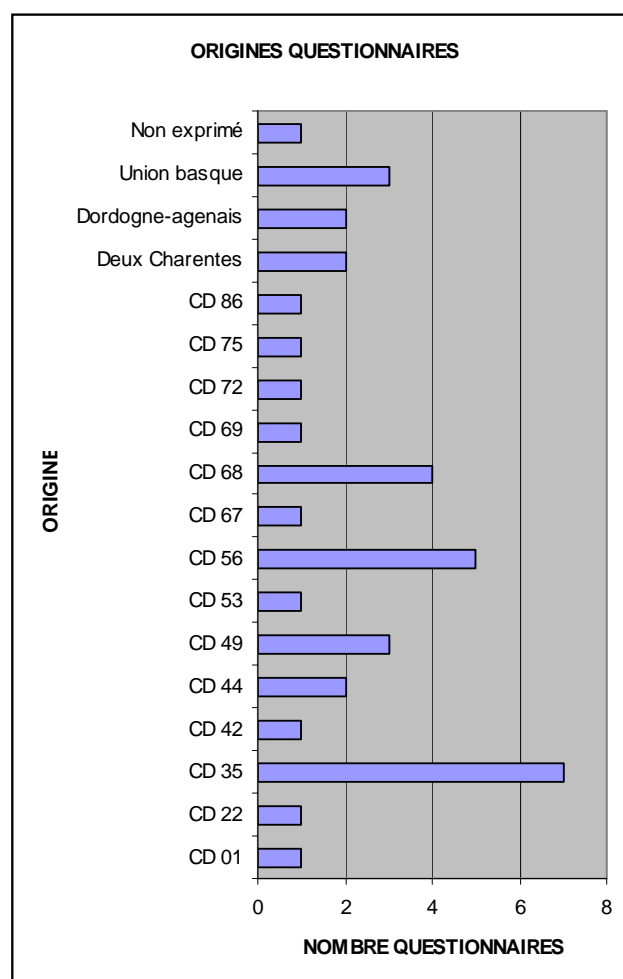
L'ensemble des données a ensuite été analysé par la commission fédérale de musique qui a proposé diverses actions à mener. L'ordre de priorité et l'opportunité de ces actions feront l'objet des prochaines réflexions de la commission avant la mise en œuvre du plus urgent.

II. ORIGINE GEOGRAPHIQUE DES QUESTIONNAIRES

Le tableau et le graphique ci dessous indiquent la provenance géographique des questionnaires.

Trois associations ont retourné deux questionnaires, remplis par des personnes différentes. La totalité des questionnaires a été examinée car les commentaires y sont intéressants.

Comité départemental	Nombre de réponses au questionnaire
non exprimé	1
Union basque	3
Dordogne Agenais	2
Deux Charentes	2
CD 86	1
CD 75	1
CD 72	1
CD 69	1
CD 68	4
CD 67	1
CD 56	5
CD 53	1
CD 49	3
CD 44	2
CD 42	1
CD 35	7
CD 22	1
CD 01	1

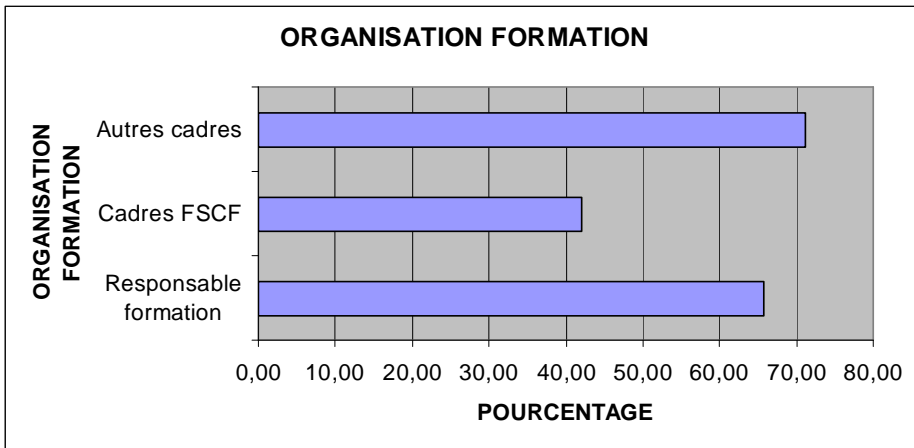


III. REPONSES AUX QUESTIONS FERMEES (OUI/NON)

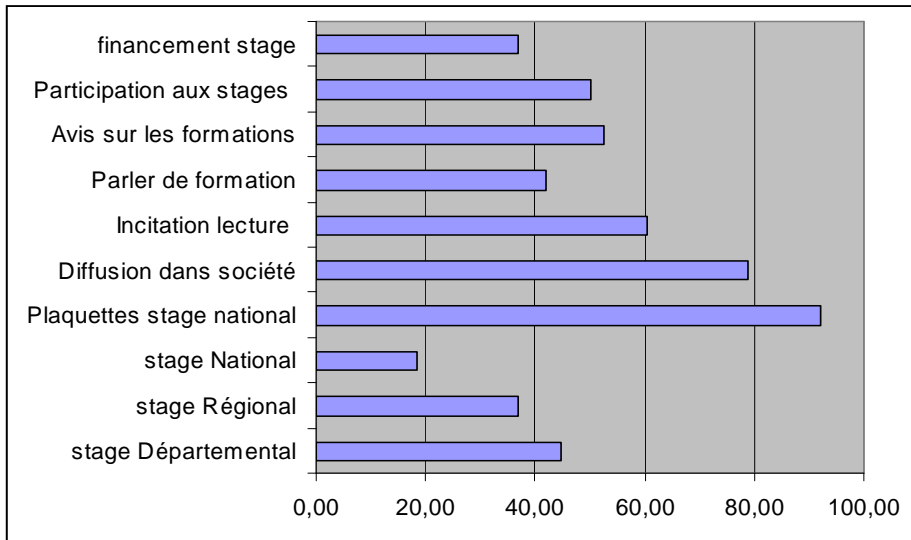
III.1 Tableau avec pourcentage des réponses positives à l'ensemble des questions fermées

ORGANISATION ET FORMATION INTERNE AU SEIN DE VOTRE ASSOCIATION	Y a-t-il un responsable formation au sein de votre association ?	65,8%
	Votre association a-t-elle recours à des cadres FSCF pour la formation ?	42,1%
	Votre association a-t-elle recours à un autre encadrement pour former les musiciens (emplois de professeurs de musique agréés, musiciens professionnels, partenariat avec des structures publiques, écoles de musiques, conservatoires...) ?	71%
STAGES FSCF	Votre association envoi-t-elle des musiciens aux stages départementaux organisés par les commissions départementales de musique FSCF ?	44,7%
	Votre association envoi-t-elle des musiciens aux stages régionaux organisés par les commissions régionales musique FSCF ?	36,8%
	Votre association envoi-t-elle des musiciens aux stages nationaux organisés par la commission fédérale de musique FSCF ?	18,4%
	Recevez-vous les documents et plaquettes concernant les stages proposés par la commission fédérale de musique ? (stage national et stage de création musicale)	92,1%
	Diffusez-vous ces plaquettes de présentation des stages auprès des jeunes ?	78,9%
	Incitez-vous vos musiciens à lire ces plaquettes de présentation des stages ?	60,5%
	Prenez-vous le temps de parler des stages avec eux ?	42,1%
	Leur donnez-vous votre avis sur ces formations ?	52,6%
	Avez vous personnellement participé à un ou plusieurs de ces stages	50%
	Si vous envoyez des jeunes en stages, participent-ils financièrement ?	36,8%
LES CONCOURS D'ENSEMBLES	Votre association participe-t-elle aux concours départementaux FSCF ?	34,2%
	Votre association participe-t-elle aux concours régionaux FSCF ?	71%
	Votre association participe-t-elle aux concours nationaux FSCF ?	47%
	Demande-t-elle une participation financière aux musiciens pour la participation aux concours ?	60,5%
VOTRE ASSOCIATION ET LA FSCF	Avez vous des contacts avec vos comités départementaux et ligues régionales ?	89,5%
	Avez-vous des contacts avec la commission fédérale de musique ?	65,8%

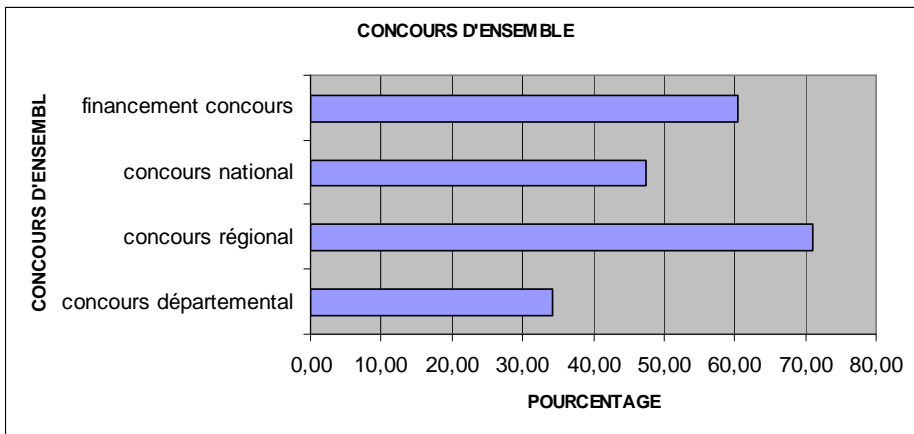
III.2 Organisation formation interne



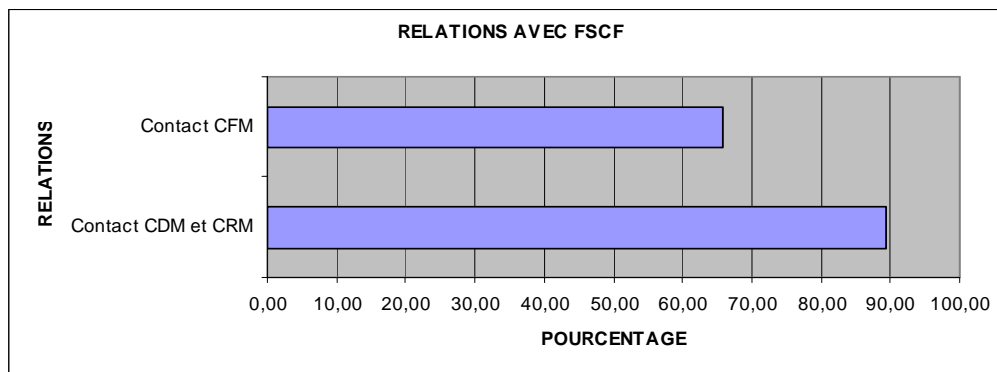
III.3 Participation stages FSCF



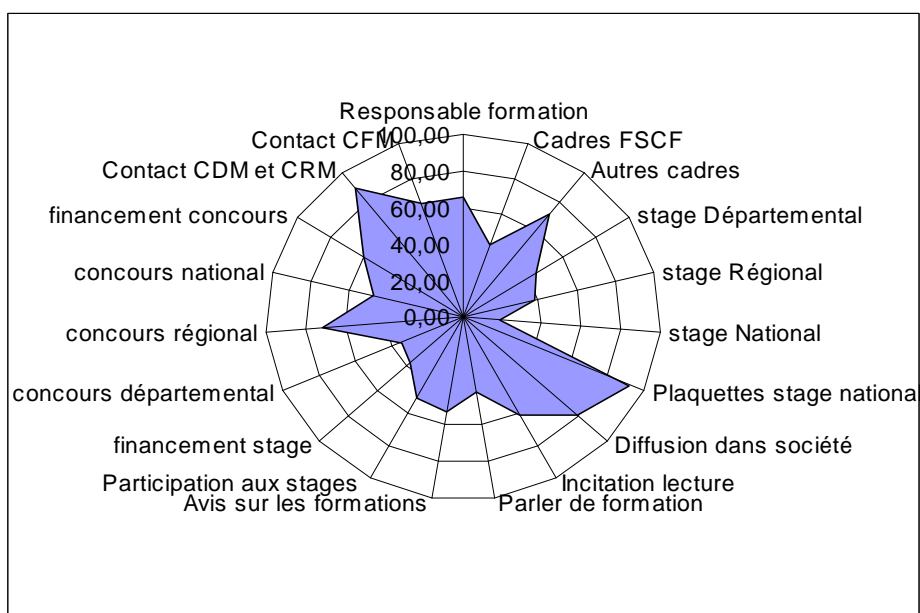
III.4 Participation aux concours d'ensemble FSCF



III.5 Relations avec la FSCF



III.6 Répartition radar des réponses à l'ensemble des questions fermées



III.7 Analyse des réponses aux questions fermées

ORGANISATION INTERNE :

- A la lecture des chiffres, on peut s'apercevoir que la formation existe et s'organise au sein de nos orchestres au delà de l'apport de cadres fédéraux comme ce fut le cas il y a quelques années (relation avec les écoles de musique, cadres extérieurs à la FSCF...).
- On peut remarquer que les associations font de la formation avec un apport de cadres extérieurs et des structures ressemblant aux écoles de musiques traditionnelles.
- On ressent de plus en plus un sentiment d'autonomie en matière de formation des associations par rapport à la FSCF.

STAGES FSCF :

- Le stage national a dû être annulé faute d'effectif ces dernières années malgré le fait que la publicité qui en est faite (plaquettes de présentation des stages), soient reçues et lues par les associations.
- Si l'on fait une courbe de tendance de la fréquentation des stages départementaux, régionaux et nationaux, les inscriptions au stage national ne sont pas proportionnelles à la fréquentation des stages départementaux et régionaux qui existent. En effet, les stages organisés par les comités départementaux sont les plus suivis (ensuite stages régionaux, et stage national avec moins de 20 % des associations à y envoyer des stagiaires !).
- Plus le niveau des stages est élevé, moins il y a de fréquentation.
- Il y a une méconnaissance du contenu et du fonctionnement du stage national.

CONCOURS D'ENSEMBLES :

- Bonne participation des formations aux concours régionaux et nationaux FSCF, malgré l'absence des formations de petit niveau.
- La présence grandissante des associations de haut niveau aux concours nationaux est le résultat du travail de la CFM; cette dernière s'est en effet investie depuis 25 ans pour faire progresser les associations.

RELATIONS AVEC LA FSCF :

- Les associations connaissent la CFM par le biais de relations personnelles avec des représentants de la dite commission.
- Les contacts entre CRM et CFM existent, donc si les messages ne passent pas, c'est peut être qu'ils ne sont pas assez explicites ou assez relayés.
- Les musiques restent fidèles à la FSCF.

III.8 Actions à lancer en CFM

ORGANISATION INTERNE :

- Il faut lancer des actions pour aider à la formation des associations de petite division.

STAGES FSCF :

- Il faut se donner les moyens de faire perdurer le stage de création musicale et/ou le projet pédagogique du stage.
- Pourquoi ne pas créer un stage national de direction ouvert éventuellement à d'autres fédérations musicales ?
- Pourquoi ne pas proposer un stage national de technique instrumentale commun à d'autres fédérations musicales si on ne peut pas le faire seul ?
- Il faut continuer à communiquer sur les stages par le biais de plaquettes publicitaires explicites, et par tous les moyens de communications que nous avons à disposition (lettre info, site internet, mails, newsletters...)
- Il pourrait être organisé des Master Class avec des compositeurs et/ou des Master Class instrumentaux avec des musiciens professionnels ?

CONCOURS D'ENSEMBLES :

- Il faut pérenniser les concours d'ensemble.
- Inciter les compositeurs à écrire pour les petits niveaux pour renouveler leur répertoire (concours de composition, liens directs avec les compositeurs...)

RELATIONS AVEC LA FSCF :

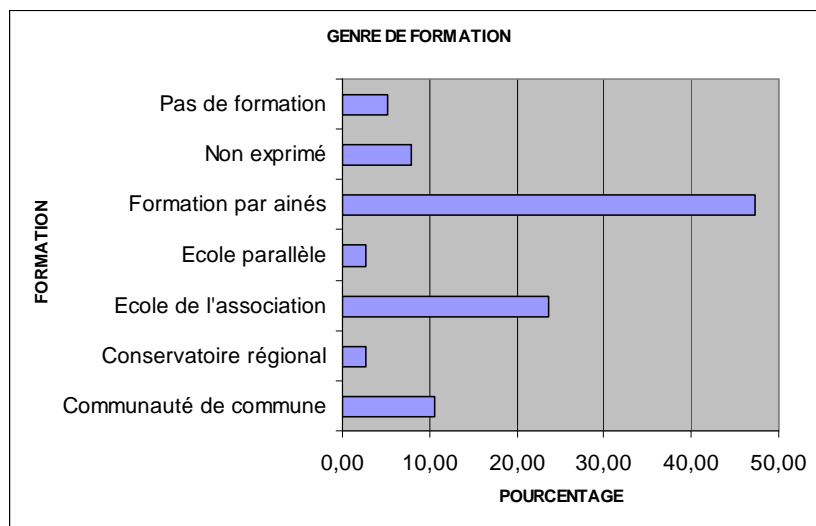
- Il serait intéressant que les membres de la CFM soient tous membres d'une commission départementale ou régionale de musique permettant ainsi à ces mêmes membres d'être plus proches du terrain.

IV. REPONSES AUX QUESTIONS OUVERTES

IV.1 Formation interne : « En matière de formation, comment fonctionne votre association? Avez-vous un centre de formation interne à votre association, ou bien les aînés forment-ils les plus jeunes ? »

IV.1.1 Graphique récapitulatif des réponses

(Ce graphique est obtenu en classant les commentaires par familles de réponses similaires)



IV.1.2 Analyse des réponses en matière de formation

ORGANISATION INTERNE

- Malgré la présence d'écoles de musiques et de conservatoires sur tout le territoire, les associations ont le plus souvent un fonctionnement par école interne (22%) avec des intervenants ou bien ce sont les aînés qui forment les plus jeunes (47%). Ce fonctionnement est en effet encore très présent.
- Le peu de participation au stage national ne reflèterait-il pas un certain sentiment de suffisance ? Certaines associations se sentent autonomes et semblent en effet penser ne pas avoir besoin de la formation proposée par la fédération.
- La majorité des associations « s'auto forment », souvent par des cadres formés par la Fédération. D'autres fonctionnent en relation avec d'autres structures comme les écoles de musique (communales, intercommunales, SIVOM, CDC...)

IV.1.3 Actions à lancer en CFM

ORGANISATION INTERNE

- Il est regrettable que certains cadres (qui détiennent un diplôme FSCF) ne soient pas davantage utilisés sur le terrain ; il faut inciter les associations, comités départementaux et ligues régionales à faire appel à eux pour encadrer des temps de formation.
- Il est important de sensibiliser les associations au fait que la formation ne s'arrête jamais. Les aînés doivent transmettre non seulement leurs connaissances mais également l'envie de donner aux autres pour préparer la relève.
- Ré expliquer les raisons de la réforme de l'épreuve de théorie en épreuve de formation musicale dans les évaluations individuelles.

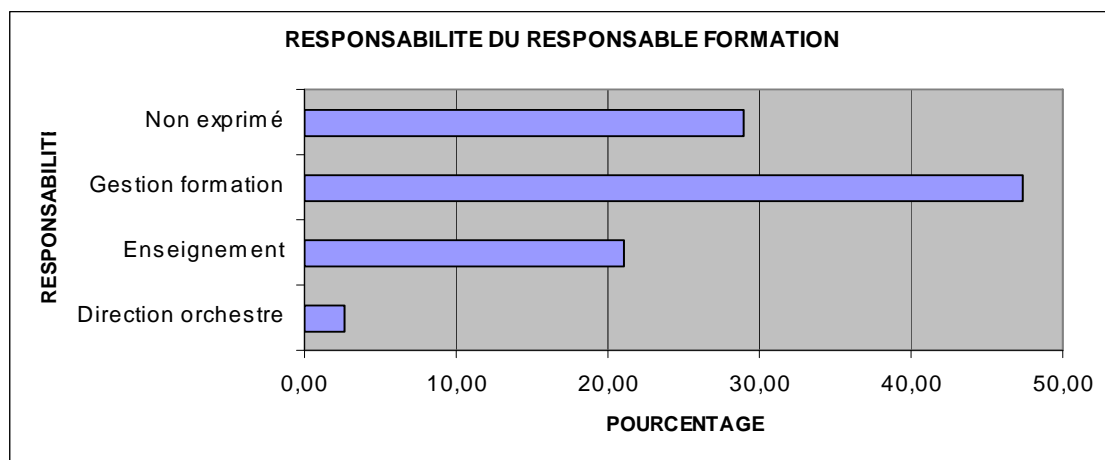
STAGES FSCF

- L'utilisation des écoles de musiques et des conservatoires étant faible, il faut renforcer les stages de formation des aînés ; ce sont les réels formateurs au sein des associations (stages de direction, stages de formation de formateurs...)
- Il faut continuer à proposer des stages régionaux et départementaux. Il faudrait pour ces formations imposer un quota de cadres fédéraux, en réfléchissant dans quelle mesure la fédération pourrait participer financièrement au projet.

IV.2 Quelles sont les responsabilités du « responsable de formation » ?

IV.2.1 Graphique récapitulatif des réponses

Ce graphique est obtenu en classant les commentaires par familles de réponses similaires



IV.2.2 Analyse des responsabilités du responsable formation

ORGANISATION INTERNE

- La formation étant essentiellement en interne, la gestion de la formation et l'enseignement sont les principales tâches des responsables.
- On parle beaucoup plus de gestion de la formation que du contenu des cours mais une impression de bon fonctionnement apparaît.
- Peu d'interrogés parlent de la Formation Musicale.
- Comment se fait-il qu'il y ait encore des associations qui ne suivent pas le programme annuel mis en place par la CFM ?

IV.2.3 Actions à lancer en CFM

ORGANISATION INTERNE

- Quelles que soient les actions menées, il faudra veiller à ce qu'elles soient comprises car il est difficile de s'immiscer dans des fonctionnements internes sans que cela soit mal interprété.
- Communiquer avec les responsables formation par le biais de la lettre infos musique.

STAGES FSCF

- La CFM doit proposer une formation de formateurs adéquate (stages de direction, stage de création musicale...) qui donneront des idées, des méthodes de travail aux responsables formation des associations.

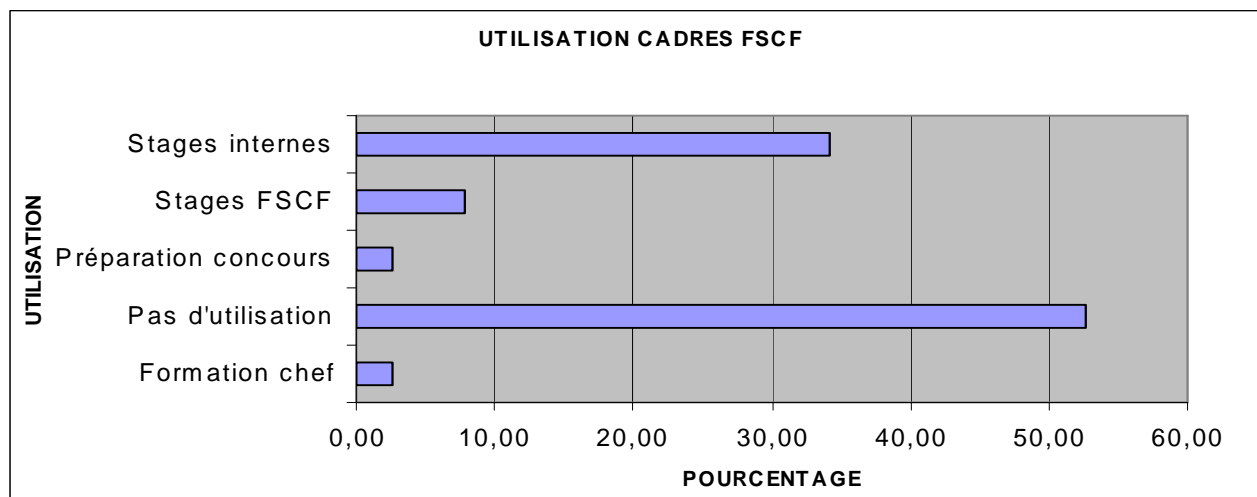
RELATIONS FSCF

- Organisation d'une réunion annuelle décentralisée avec les responsables formation locaux pour faire un bilan sur les programmes mis en place par la Commission Fédérale de Musique ainsi que sur les besoins en cadres, les difficultés et succès rencontrés...). Cette réunion annuelle permettrait d'être davantage au contact du terrain et de réaliser certains ajustements si cela est nécessaire.

IV.3 Utilisation des cadres FSCF : « Si votre association a recours à des cadres FSCF pour la formation, de quelle manière et dans quel cadre ? »

IV.3.1 Graphique récapitulatif des réponses

Ce graphique est obtenu en classant les commentaires par familles de réponses similaires



IV.3.2 Analyse utilisation des cadres FSCF

ORGANISATION INTERNE

- A la lecture du graphique, on peut s'apercevoir que plus de 50 % de nos associations ne font pas appel à des cadres de la Fédération.
- Des stages ponctuels sont organisés au sein des formations (stage d'un week-end souvent à l'approche des concours notamment).
- Le « plus » de la culture BF des cadres FSCF n'est pas reconnu, nous ne sommes plus des « références » comme R. Goute en son temps.
- L'utilisation des cadres FSCF est ponctuelle, souvent pour la préparation d'un concours. Ce qui est dommageable, c'est le peu de cadres nationaux utilisés dans les stages internes ; à quoi servent ces cadres formés par la CFM ?

IV.3.3 Actions à lancer en CFM

STAGES FSCF

- Intervenir auprès des instances dirigeantes pour voir si la FSCF peut, comme cela s'est fait par le passé, prendre en charge une partie du coût financier engendré par l'intervention d'un cadre national dans un stage départemental ou régional.
- Intégrer des cadres et compositeurs non FSCF dans nos stages.

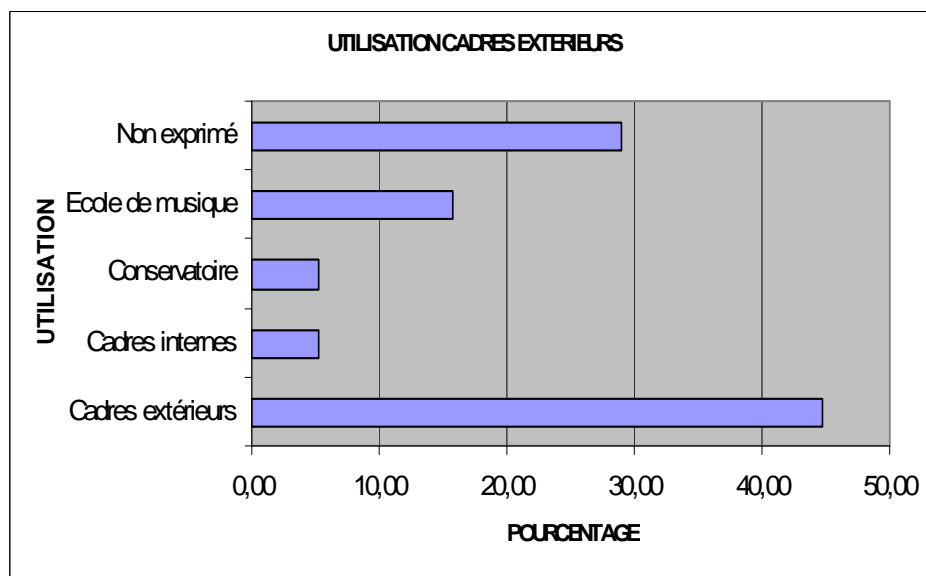
RELATIONS AVEC LA FSCF

- « Prendre son bâton de pèlerin », il faut qu'il y ait un retour des cadres fédéraux dans les régions, soit en stages départementaux, régionaux, soit dans les associations.
- Recenser tous les cadres qui oeuvrent pour la CFM et diffuser cette information (sous la forme d'un trombinoscope par exemple) sur tous les supports de communication mis à notre disposition (lettre info et site internet).

IV.4 Utilisation de cadres extérieurs : « Autres modes de formation (emplois de professeurs de musique agréés, musiciens professionnels, partenariats avec des structures publiques, écoles de musiques, conservatoires...) »

IV.4.1 Graphique récapitulatif des réponses

Ce graphique est obtenu en classant les commentaires par familles de réponses similaires



IV.4.2 Analyse utilisation des cadres extérieurs

ORGANISATION INTERNE

- Si la formation est essentiellement en interne et réalisée par les aînés, 42% des sociétés font appel à des intervenants extérieurs à leur association et hors FSCF.
- De plus en plus, des relations existent entre nos orchestres et les structures telles que les écoles de musique (sous forme de conventions).

IV.4.3 Actions à lancer en CFM

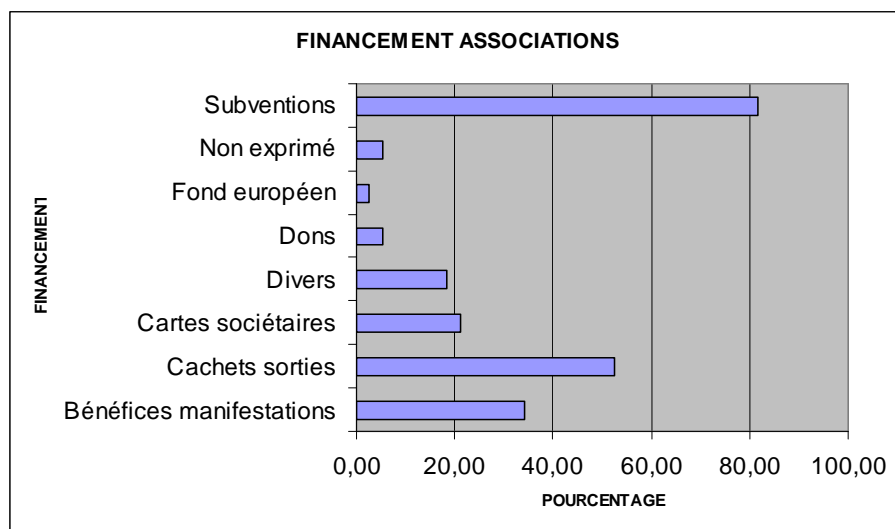
ORGANISATION INTERNE

- Il faut continuer à inciter et à aider les associations à structurer la formation en leur sein, quel que soit le système de formation choisi.

IV.5 **Financement des Associations : « D'un point de vue financier, comment votre association fonctionne-t-elle ? (financement interne, subventions...) »**

IV.5.1 **Graphique récapitulatif des réponses**

Ce graphique est obtenu en classant les commentaires par familles de réponses similaires



IV.5.2 **Analyse**

ORGANISATION INTERNE

- 80% des sociétés sont subventionnées, les autres financements étant les cachets des sorties (52%) et bénéfices des manifestations organisées (35%).
- Auparavant les associations s'autofinanciaient par leurs prestations (défilés, carnivals...); les musiques de moins en moins dans la rue.

IV.5.3 **Actions à lancer en CFM**

STAGES FSCF

- Organisation de stages sur la gestion administrative et financière d'une association (présentation de budgets, demandes et recherches de subventions, élaboration d'un projet pédagogique et éducatif, réglementations Jeunesse et Sports par exemple). La Fédération propose déjà ce genre de stages. Il faudrait plus largement diffuser cette information auprès de nos adhérents et les inciter à y participer. Ce type de formations est incontournable pour le bon fonctionnement des différentes structures que nous fédérons.

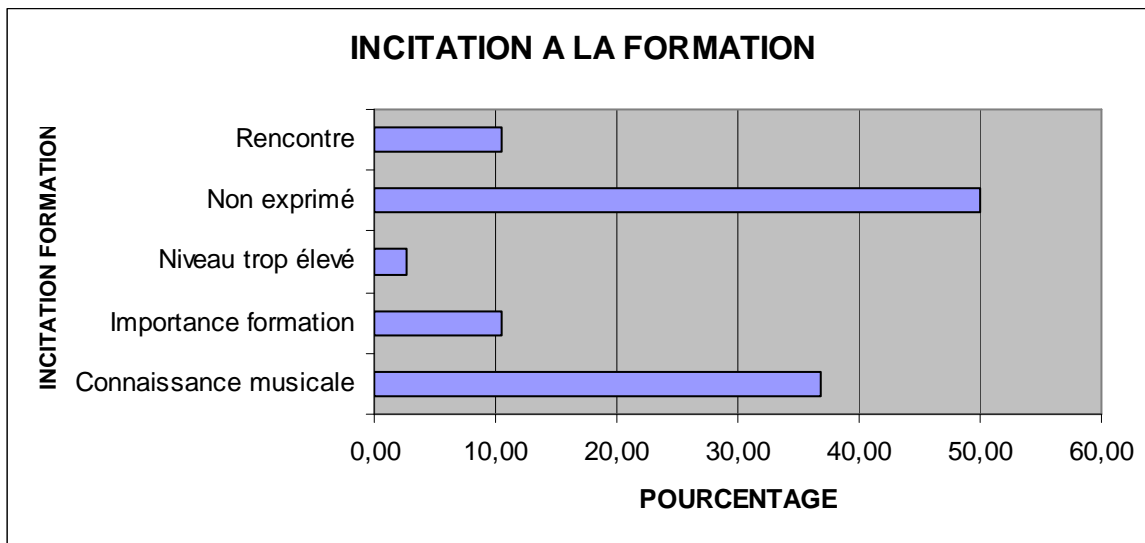
RELATIONS FSCF

- Aider à la recherche de subventions en donnant des informations sur les aides (européennes, nationales, régionales ou locales) à la formation, à l'organisation de manifestations...

IV.6 Incitation à la formation (participation aux divers stages fédéraux) de la part des responsables d'association, leurs arguments...

IV.6.1 Graphique récapitulatif des réponses

Ce graphique est obtenu en classant les commentaires par familles de réponses similaires



IV.6.2 Analyse

STAGES FSCF

- 50% des associations ne répondent pas à cette question et seulement 35% incitent à la formation.
- Le bienfait des stages est néanmoins reconnu.
- L'aspect financier fait barrage à une participation significative aux stages.

IV.6.3 Actions à lancer en CFM

ORGANISATION INTERNE

- Communiquer et insister sur l'importance d'une formation adéquate pour la survie des associations musicales.

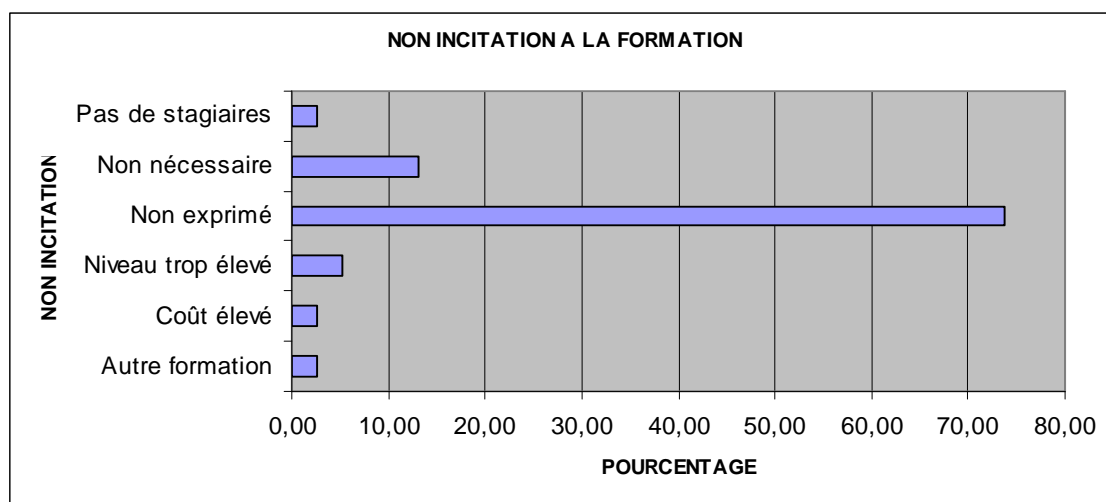
STAGES FSCF

- Au lieu d'organiser un stage national pour l'instant, ne serait-il pas plus judicieux de réfléchir avec le comité directeur de la fédération aux moyens à mettre en œuvre pour envoyer des cadres nationaux dans les stages départementaux et régionaux et motiver ainsi de futurs stagiaires pour les stages nationaux ?
- La remise en place du stage national reste cependant à étudier et à réfléchir.

IV.7 Non incitation à la formation (participation aux divers stages fédéraux) de la part des responsables d'association, leurs arguments...

IV.7.1 Graphique récapitulatif des réponses

Ce graphique est obtenu en classant les commentaires par familles de réponses similaires



IV.7.2 Analyse

ORGANISATION INTERNE

- 70% des associations ne savent pas pourquoi elles n'incitent pas leurs jeunes à venir en stage.
- La formation interne semble suffisante à beaucoup d'associations ; les associations se referment sur elles mêmes.

STAGES FSCF

- Le coût et le niveau des stages semblent être des éléments dissuasifs.
- Les responsables qui n'incitent pas à la formation n'ont-ils pas un peu peur de perdre leurs musiciens et/ou leur place sur le long terme.

IV.7.3 Actions à lancer en CFM

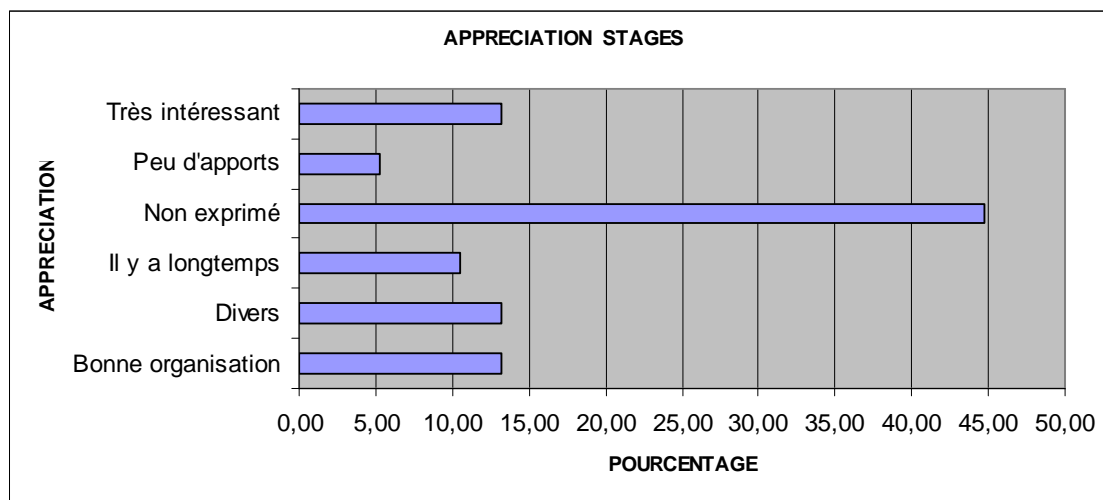
RELATIONS AVEC LA FSCF

- Il semble indispensable de reprendre le « bâton de pèlerin » vers les associations.
- Organiser des stages de courte durée pour les petits et moyens niveaux, plusieurs fois dans l'année.

IV.8 Vos appréciations des stages vécus

IV.8.1 Graphique récapitulatif des réponses

Ce graphique est obtenu en classant les commentaires par familles de réponses similaires



IV.8.2 Analyse

STAGES FSCF

- Les stages sont vécus comme très intéressants, bien organisés et motivants.
- Ils sont considérés comme chers.
- Pourquoi les anciens stagiaires n'incitent-ils pas les plus jeunes à participer aux stages ?
- Les associations bénéficient-elles toutes de stages départementaux ? Y a-t-il uniformité sur les contenus ?

IV.8.3 Actions à lancer en CFM

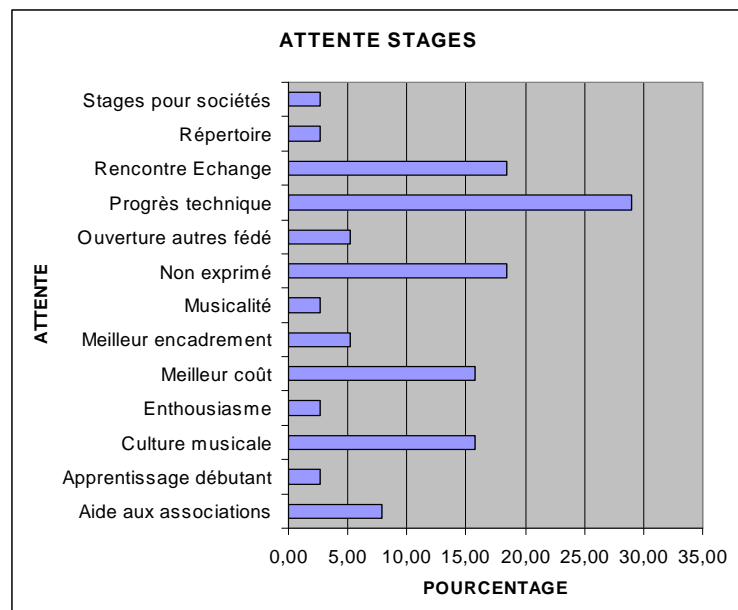
STAGES FSCF

- Il faut faire en sorte que les anciens stagiaires soient de vrais porte-paroles et incitent les autres musiciens à venir aux stages.
- Recenser sur le territoire l'ensemble des stages organisés et diffuser cette information auprès de nos adhérents par les moyens de communications mis à notre disposition (Lettres Info, Dépliants, Site Internet...).

IV.9 Vos attentes par rapport aux stages de formation

IV.9.1 Graphique

Ce graphique est obtenu en classant les commentaires par familles de réponses similaires



IV.9.2 Analyse

STAGES FSCF

- Les attentes principales sont les progrès techniques, le développement de la culture musicale, l'aide aux associations pour l'éducation musicale de leurs membres.
- La notion de rencontre, d'échange est très présente.
- Le coût est toujours un frein à l'inscription aux stages bien que ce coût ne soit imputable qu'au coût de la vie et à l'intervention de cadres professionnels.
- Une demande de retour à des stages plus techniques semble ressortir des réponses.
- De part leurs subventions et aides annuelles, les ligues régionales et les comités départementaux peuvent proposer des stages à des tarifs préférentiels (ex : Stage de Bretagne), le cas pour un stage national !

RELATIONS AVEC LA FSCF

- Les associations ne connaissent pas forcément les cadres FSCF, et doutent de leurs compétences.
- L'ouverture vers d'autres fédérations est plus que d'actualité, il ne faut pas vivre avec le passé.
- La recherche d'un nouveau répertoire est actuellement l'un des soucis majeurs de toutes nos formations.

IV.9.3 Actions à lancer en CFM

STAGES FSCF

- Puisque le stage national est en très grande difficulté voire abandonné momentanément, il faut redescendre en région.
- Actualiser le contenu d'un éventuel nouveau stage national.
- Consolider les stages techniques en régions et départements, avec une présence de cadres fédéraux dont il faut réfléchir à une prise en charge de la Fédération (tout ou partie).
- Trouver des partenariats privés (facteurs d'instruments, éditeurs) et institutionnels pour un financement complémentaire de nos formations (ce qui pourrait réduire le coût de nos stages relativement élevés, comparés à ce que pratiquent d'autres institutions).

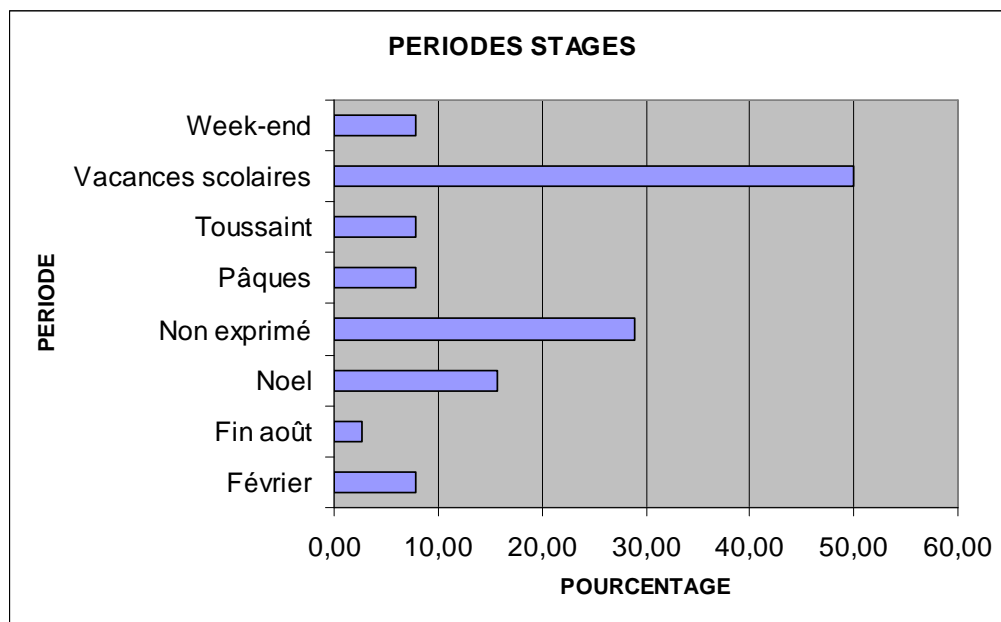
RELATIONS AVEC LA FSCF

- Renseigner nos associations sur les nouvelles créations en matière de répertoire. Contacts avec les compositeurs en matière de nouveautés.
- Créer les conditions d'ouverture vis à vis des fédérations amies et voisines pour des actions communes (stages, concours...).

IV.10 Périodes les plus propices pour l'organisation des stages.

IV.10.1 Graphique récapitulatif des réponses

Ce graphique est obtenu en classant les commentaires par famille de réponses similaires



IV.10.2 Analyse

STAGES FSCF

- Les périodes les plus propices pour l'organisation d'un stage national sont les vacances scolaires, exclue la période estivale.
- La période est moins un problème que le coût et le manque de motivation des stagiaires pour venir en stage.

IV.10.3 Actions à lancer en CFM

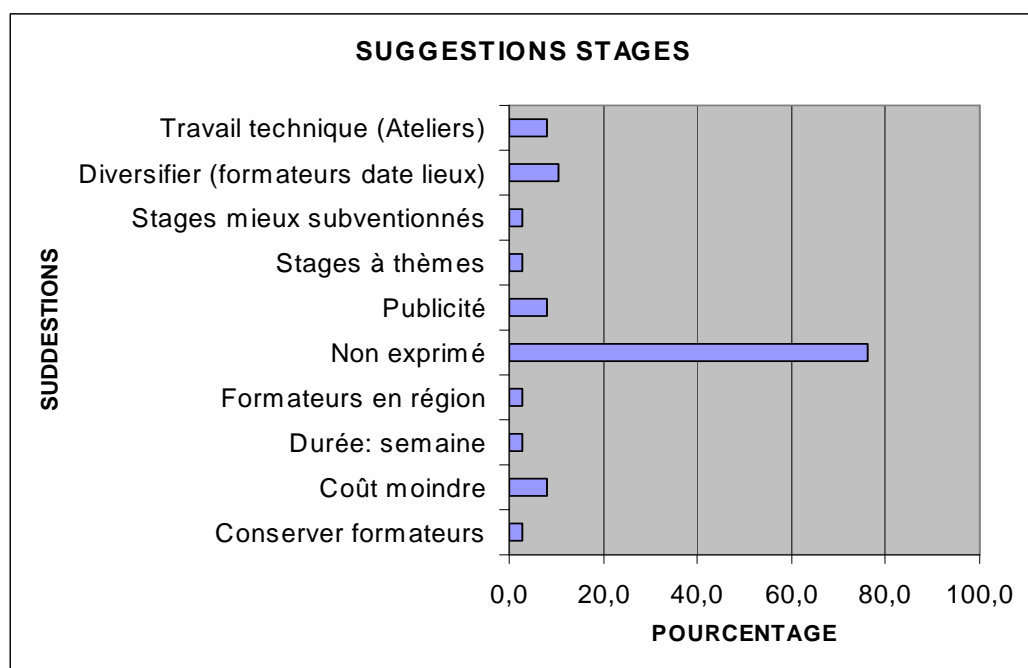
STAGES FSCF

- Organiser des stages attractifs et apporter une plus value pour répondre aux exigences d'aujourd'hui.
- Organiser des stages de 5 jours (du lundi au vendredi, pendant les vacances scolaires).
- Proposer plusieurs stages à thèmes (ou master-class) d'une durée courte (week-end), ce qui pourrait réduire considérablement le coût financier demandé aux participants.

IV.11 « Quelles sont vos suggestions par rapport aux stages existants, stage national et stage de création musicale? Que faut-il conserver et que faut-il modifier dans ses stages ? »

IV.11.1 Graphique récapitulatif des réponses

Ce graphique est obtenu en classant les commentaires par familles de réponses similaires



IV.11.2 Analyse

STAGES FSCF

- Presque 80% des associations ne s'expriment pas sur ce point. De là à conclure que les stages ne les intéressent pas, il n'y a qu'un pas.
- Les associations attendent des stages plus diversifiés.
- Il n'y a pas que les batteries fanfares qui soient concernées par les stages.

IV.11.3 Actions à lancer en CFM

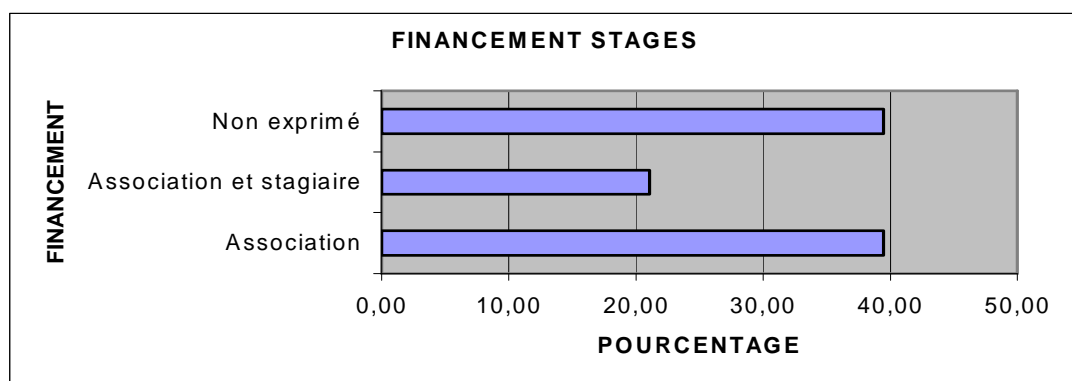
STAGES FSCF

- Les attentes ne sont pas exprimées ; il faut reprendre le bâton de pèlerin et aller discuter avec les associations sur le terrain.
- Il faut à nouveau envoyer des cadres sur les stages existants localement et faire une nouvelle tentative de programmation de stage national.
- Mieux diffuser l'information (Lettre Info, Dépliants, Site Internet).
- Organiser des stages spécifiques (direction musicale, rencontres avec des compositeurs, master-class). Diversifier notre offre et inviter ponctuellement des cadres extérieurs à la FSCF, voire envisager des stages inter-fédérations.
- S'attacher à réduire les coûts en trouvant des financements complémentaires et parallèles (financements publics et privés).
- Restructurer le cursus de formation pour amener les gens à participer aux stages nationaux.
- Rédiger un cahier des charges pour chaque stage.
- Organiser un « multi-stage »: composition, technique, direction, travail d'orchestre en veillant à la présentation du stage pour ne pas en faire un stage élitiste et le rendre très accessible.

IV.12 Financement des stages

IV.12.1 Graphique récapitulatif des réponses

Ce graphique est obtenu en classant les commentaires par familles de réponses similaires



IV.12.2 Analyse

STAGES FSCF

- Les stages sont globalement financés par les associations avec parfois une participation des stagiaires.
- certaines ligues et comités départementaux participent également en fonction de leurs moyens.
- Souvent les musiques ne savent pas quel(s) musicien(s) envoyer en stage.
- Il semble que les interventions de Thierry Chevallier et Sylvain Robin pour présenter le stage de création musicale (au stage de Bretagne et aux concours de Vasles et de Quédillac) aient été appréciées. Peu de répercussions pour l'instant, il faut peut-être un temps de réaction...

IV.12.3 Actions à lancer en CFM

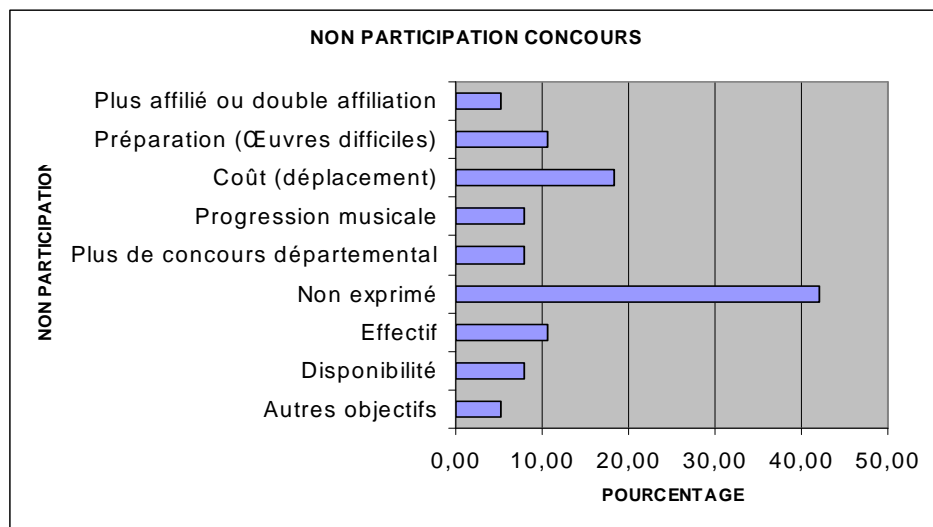
STAGES FSCF

- Sensibiliser les ligues régionales et comités départementaux pour qu'ils participent financièrement aux stages fédéraux (en fonction de leurs moyens, bien évidemment).
- Peut-être différencier le coût pédagogique du coût des repas et hébergements, afin de faire prendre conscience du coût réel d'un stage.
- Chercher des aides au financement avec des partenaires privés ou publics (magasins de musique, marques d'instruments, conseils généraux, conseils régionaux, banques...)
- Mettre en commun les idées de financement des associations par le biais des divers moyens de communication dont nous disposons.
- Imaginer 2 sortes de communication : l'une vers les jeunes ou les stagiaires potentiels et l'autre vers les responsables.
- Il faut donc continuer la promotion du (ou des) stages sur le terrain car il y a de nombreux musiciens qui pourraient venir.

IV.13 Raisons de la non participation aux concours départementaux, régionaux et nationaux FSCF

IV.13.1 Graphique récapitulatif des réponses

Ce graphique est obtenu en classant les commentaires par familles de réponses similaires



IV.13.2 Analyse

CONCOURS D'ENSEMBLES

- Les coûts élevés semblent être un obstacle à la participation aux concours (licences, engagements au concours, transports...).
- Les concours départementaux n'existent plus dans certaines régions.
- La difficulté des œuvres au programme et l'important travail à fournir forment un frein à la participation aux concours.
- Les morceaux imposés sont de plus en plus jouables en concert, cela peut être un critère dans le choix du programme.
- Manque de temps ou d'envie de préparer des concours.

IV.13.3 Actions à lancer en CFM

CONCOURS D'ENSEMBLES

- Répertorier l'ensemble des concours organisés chaque année sur le territoire national et en faire la diffusion sur le site internet de la Fédération.
- Informer les commissions techniques régionales et départementales de musique qu'elles doivent communiquer leurs calendriers de formation et de manifestations à leurs ligues et comités départementaux, qui les diffuseront sur le site internet de la FSCF.
- Être attentif aux choix des morceaux pour les pièces imposées (difficultés, nomenclature...)?
- Continuer à programmer des nouveautés, sans occulter pour autant le répertoire d'hier (notamment en Batterie Fanfare).
- Favoriser les rapprochements entre départements ou régions voisins.
- Rebondir sur la réussite des GPN pour inciter les associations à participer aux concours.
- Communiquer sur le fait que tous les niveaux peuvent venir aux GPN, et sur l'intérêt que représente la participation à un concours pour la progression de l'orchestre et la motivation des musiciens (rencontres, échanges, musique...).

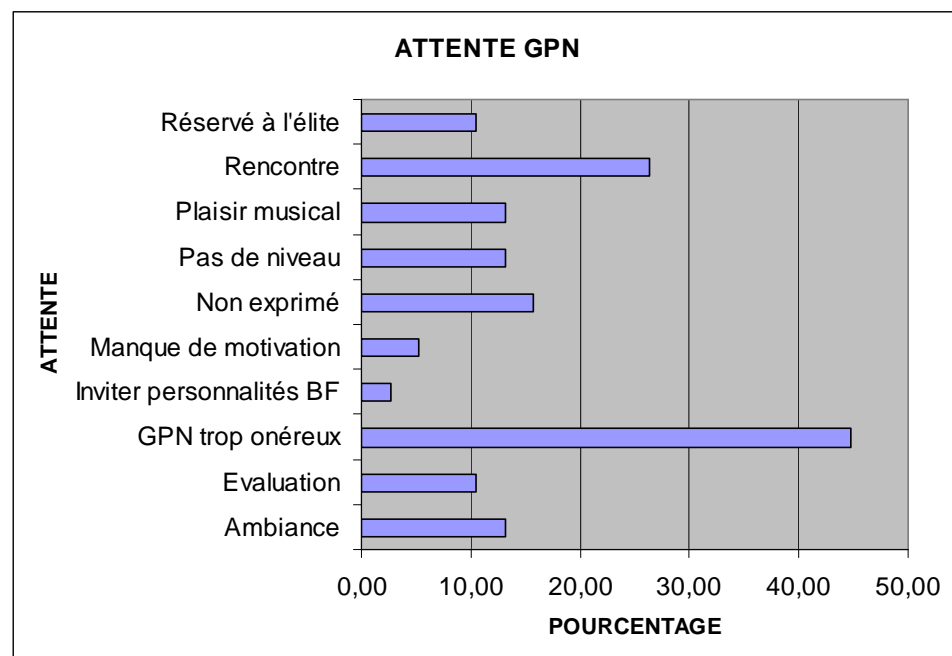
RELATIONS AVEC LA FSCF

- Inciter les associations à écrire des articles pour la lettre infos musique.
- Recenser le prix des licences par départements et inciter les départements à plus de transparence vis-à-vis des associations.
- Penser et parler un peu plus des harmonies...

IV.14 « Qu'attendez-vous des Grands Prix Nationaux de musique FSCF ? Si vous n'y participez pas, pourquoi ? »

IV.14.1 Graphique récapitulatif des réponses

Ce graphique est obtenu en classant les commentaires par familles de réponses similaires



IV.14.2 Analyse

CONCOURS D'ENSEMBLES

- Les Grands Prix Nationaux sont un rendez-vous incontournable de la saison ! Le succès des GPN de QUEDILLAC en est la preuve !
- Certaines associations ne viennent pour des raisons financières (coût des transports, hébergements, restauration...).
- Peu d'associations de petit niveau (3^{ème} à 1^{ère} division) participent aux GPN. Certaines associations craignent ne pas avoir « un niveau suffisant » pour participer à ces rencontres !
- Le choix des lieux des GPN ne permet pas à toutes les associations d'y participer car le déplacement est parfois trop conséquent et coûteux.
- La rencontre, l'ambiance et le plaisir musical sont les principales motivations pour la participation aux GPN.

IV.14.3 Actions à lancer en CFM

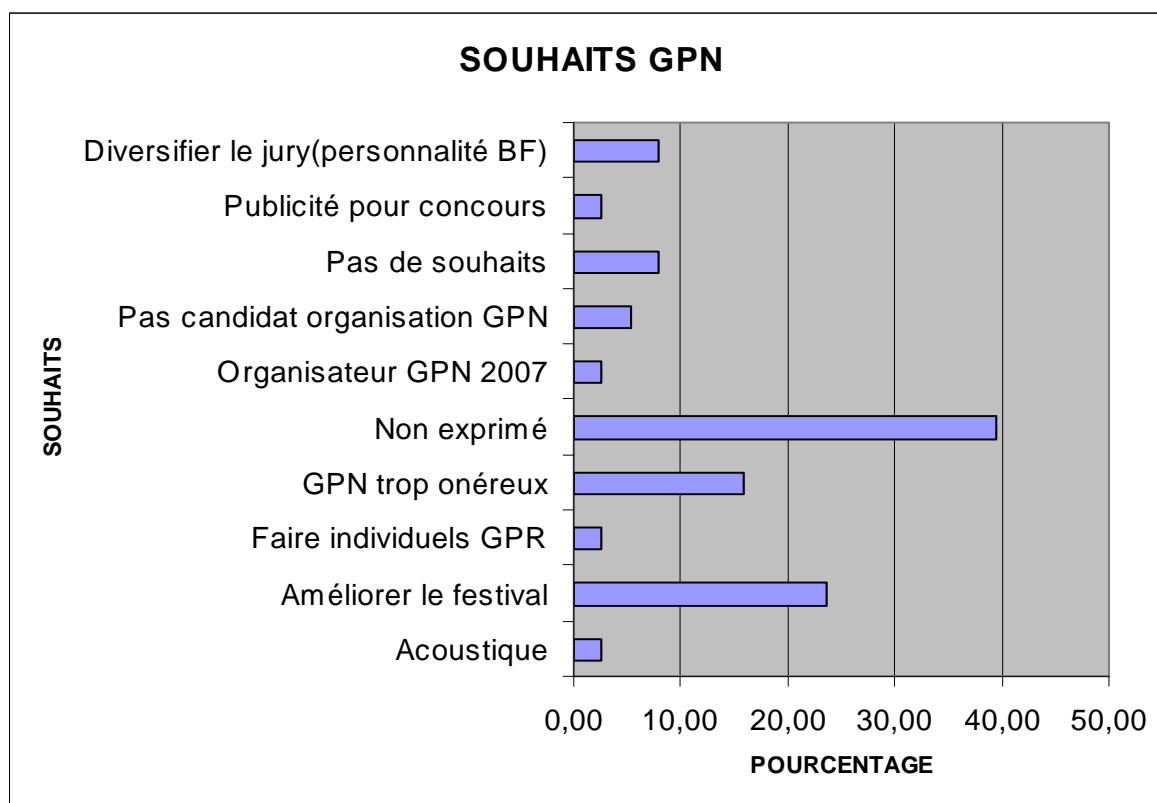
CONCOURS D'ENSEMBLES

- Inciter et sensibiliser les « petites » associations à prendre part aux GPN, qui ne sont pas réservés à une élite ! Mettre dans la lettre info des témoignages de musiques de « petit » niveau qui sont venues participer aux Grands Prix.
- Constituer les jurys de ces mêmes divisions des « pointures musicales » que l'on retrouve bien souvent dans les hautes divisions (PN, GPN). Nous devons avoir la même considération pour toutes les associations indépendamment de leur niveau.
- Faire perdurer « l'esprit FSCF » cher à tous.
- Chercher des solutions au problème d'amplitude des chauffeurs de car. Par exemple, avoir sur place des systèmes de navettes pour que les associations puissent s'organiser (et ainsi économiser un chauffeur!).
- Surveiller les tarifs des repas et hébergements.
- Demander le budget GPN de différentes musiques pour mettre en commun les « astuces » des uns et des autres pour économiser...

IV.15 « Avez-vous des souhaits relatifs à l'organisation des GPN (concours, fête de nuit, festival) ? »

IV.15.1 Graphique récapitulatif des réponses

Ce graphique est obtenu en classant les commentaires par familles de réponses similaires



IV.15.2 Analyse

CONCOURS D'ENSEMBLES

- Bonne impression générale concernant les GPN organisés par la FSCF (qualité musicale, rencontres, convivialité...).
- L'organisation du festival reste une préoccupation aussi bien pour les associations participantes que pour les membres de la CFM. Si les associations répondaient mieux aux questionnaires d'inscription, la CFM pourrait développer quelque chose de sympathique (répertoire).
- Une plus grande diversification des jurys est demandée.

IV.15.3 Actions à lancer en CFM

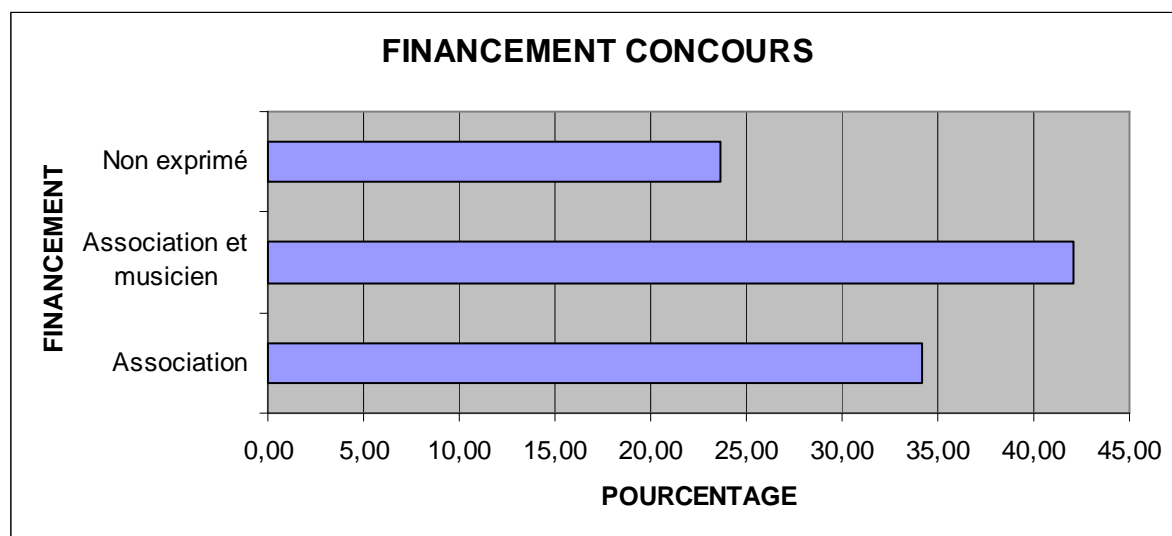
CONCOURS D'ENSEMBLES

- Diversifier les membres du jury tout en conservant des membres de la Fédération (connaissance du terrain) et ceci pour TOUTES les divisions.
- Se pencher sur le cas du niveau GPN où l'organisation deviendra vraiment difficile du fait du nombre important d'associations participantes. Le concours de niveau GPN doit cependant continuer à se dérouler à un moment différent du reste des concours, pour que tout le monde puisse y assister.
- Essayer de conserver tous les concours en Salle.
- Festival du dimanche : que pouvons-nous faire ? L'idée des tableaux est à conserver et la présence d'un animateur local également (comme ce fut le cas pour QUEDILLAC). Durée maximale du festival : 2 h 30 !
- Utiliser le site Internet de la Fédération pour faire la promotion de ce rassemblement tout comme les sites annexes comme le forum des batteries fanfares.

IV.16 **Financement des concours** : « Comment votre association finance-t-elle les concours auxquels elle participe (trajets, repas, hébergements)? »

IV.16.1 **Graphique récapitulatif des réponses**

Ce graphique est obtenu en classant les commentaires par familles de réponses similaires



IV.16.2 **Analyse**

CONCOURS D'ENSEMBLES

- Sorties annuelles, subventions diverses sont les principales ressources de financement des associations qui souhaitent participer à nos différentes rencontres.
- L'association prend en charge une grande partie des dépenses liées à la participation aux rencontres FSCF, mais elles demandent souvent aux musiciens une participation financière afin qu'ils se sentent plus impliqués.

IV.16.3 **Actions à lancer en CFM**

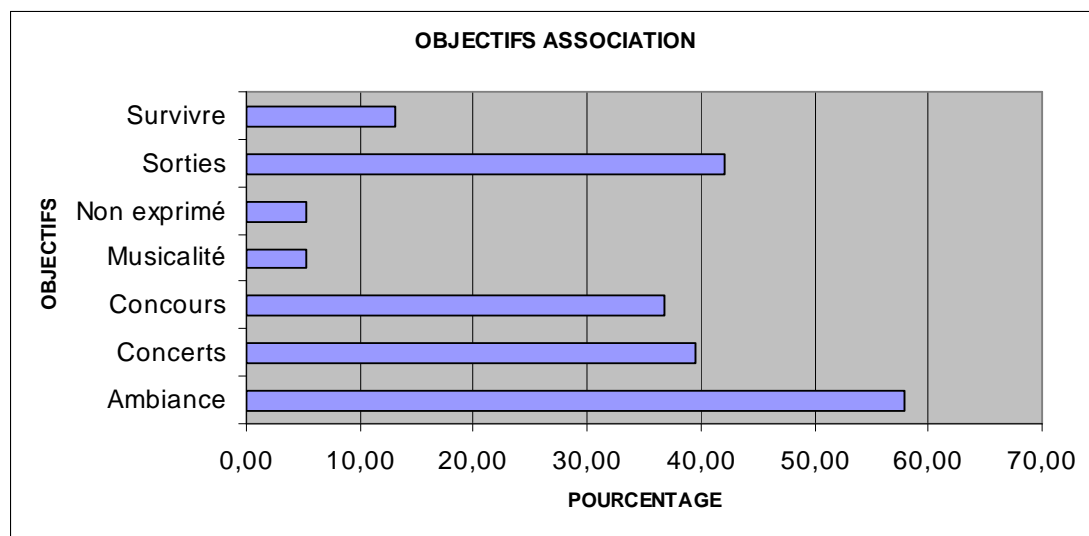
CONCOURS D'ENSEMBLES

- On le sait, les problèmes de transports sont de plus en plus fréquents lors des concours (amplitudes horaires des chauffeurs). Il faut que la commission réfléchisse à des solutions et les intègre au cahier des charges.
- Rechercher des « sponsors » qui offriraient des cadeaux aux orchestres participants (embouchures, instruments, housse, financement de stages, partitions par les maisons d'éditions...)

IV.17 « Quels sont les objectifs de votre association ? »

IV.17.1 Graphique récapitulatif des réponses

Ce graphique est obtenu en classant les commentaires par familles de réponses similaires



IV.17.2 Analyse

ORGANISATION INTERNE

- Ambiance, concerts, sorties et concours sont les principaux objectifs d'une association durant la saison musicale.
- Pour certains, l'objectif n°1 est de survivre !

IV.17.3 Actions à lancer en CFM

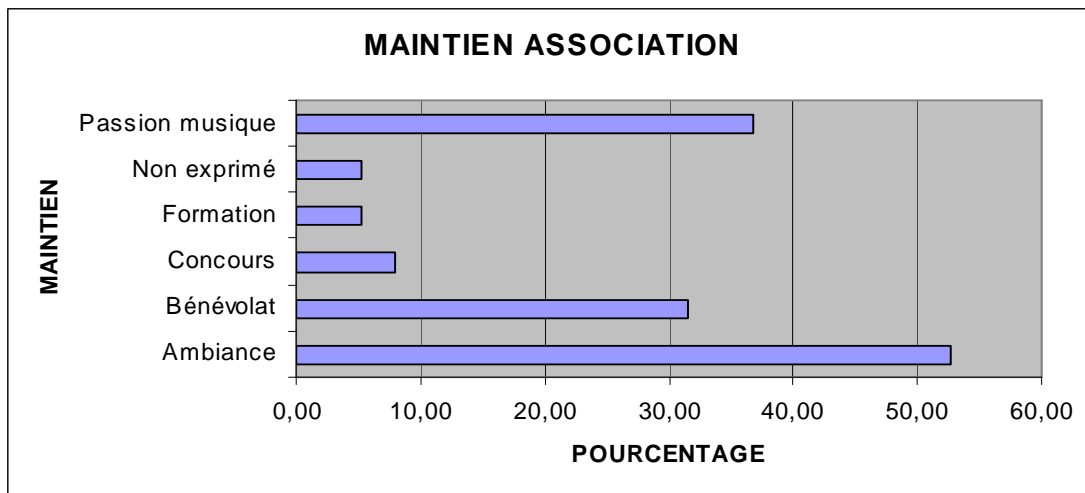
ORGANISATION INTERNE

- Continuer à faire de nos rencontres un lieu de joie, de plaisir et d'amitié, c'est ce qui fait la force de notre fédération ; ceci peut être un complément de réflexion pour la journée du dimanche des GPN.
- Faire comprendre aux musiques de petit niveau qu'avec la progression musicale (notamment grâce à la participation à des concours), la qualité musicale de leur groupe augmentera, et cela facilitera le recrutement, les concerts, la motivation... et donc les aidera à vivre...
- Chercher des idées pour recruter dans les orchestres et les proposer : démonstrations dans les écoles, concerts avec des classes de primaire, participation aux événements locaux... et parler également de ce qui n'aide pas : tenues, morceaux vieillots...
- Faire en sorte que le concours ne soit pas perçu comme un moment « sanction ».

IV.18 Maintien des associations : « A l'heure d'aujourd'hui, qu'est ce qui, selon vous, fait perdurer votre association ? »

IV.18.1 Graphique récapitulatif des réponses

Ce graphique est obtenu en classant les commentaires par familles de réponses similaires



IV.18.2 Analyse

ORGANISATION INTERNE

- La passion de la musique et l'ambiance, ainsi que la fidélité au bénévolat sont les moteurs de nos associations.
- Dans de nombreux endroits, c'est un petit « noyau » de personnes très investies qui tient l'association.

IV.18.3 Actions à lancer en CFM

CONCOURS D'ENSEMBLES

- Poursuivre les actions en cours... comme veiller à imposer des morceaux de qualité, qui font progresser mais qui restent agréables à travailler et peuvent servir dans le cadre d'un programme de concert.
- Conserver l'ambiance détendue des concours individuels et d'ensemble FSCF.

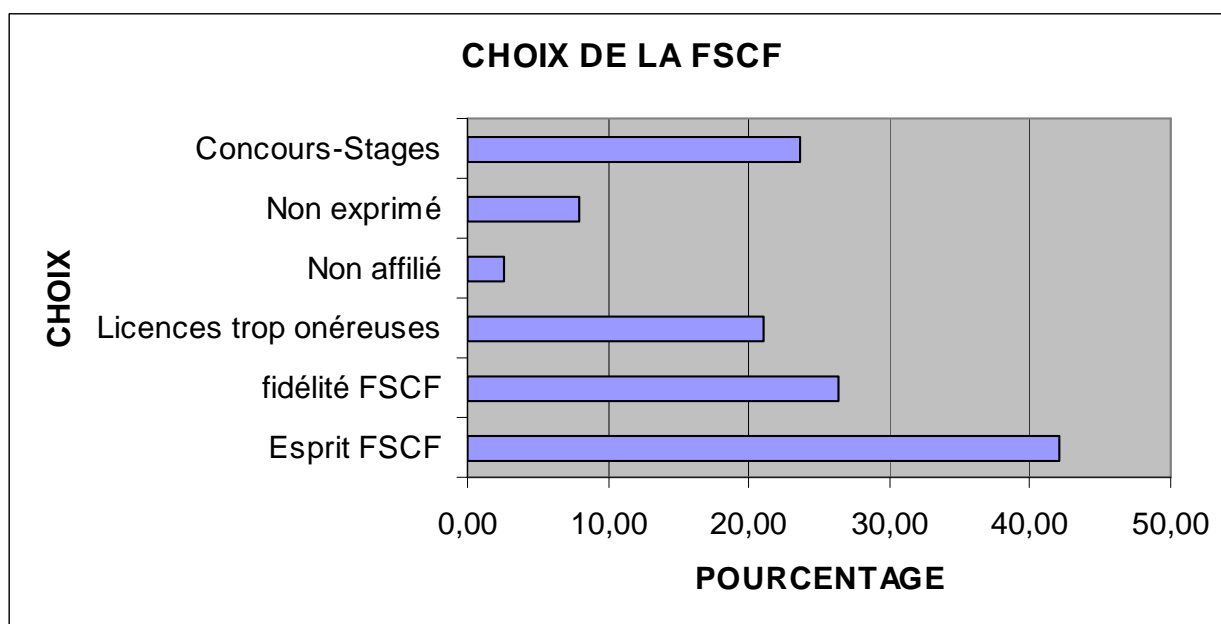
RELATIONS AVEC LA FSCF

- Proposer aux associations des rencontres et des stages d'un bon niveau musical, avec mais aussi et surtout où l'amitié et le plaisir de la rencontre sont présents.

IV.19 **Le choix de la FSCF : « Pourquoi êtes-vous affiliés à la FSCF? Etes-vous satisfait de cette affiliation? Pourquoi ? »**

IV.19.1 **Graphique récapitulatif des réponses**

Ce graphique est obtenu en classant les commentaires par familles de réponses similaires



IV.19.2 **Analyse**

RELATIONS AVEC LA FSCF

- Adhérer à la FSCF, c'est adhérer à ses valeurs (Valeurs humaines et valeurs musicales). La qualité de nos différents concours n'est plus à démontrer.
- Les associations sont à la fédé pour des raisons historiques et par fidélité mais également pour « l'esprit FSCF » que les gens apprécient ainsi que pour le niveau musical.
- Les licences sont trop chères dans certaines régions, ce qui n'incite pas certaines formations à adhérer ; (Il s'est déjà dit que la FSCF était une fédération de « riches » !)

IV.19.3 **Actions à lancer en CFM**

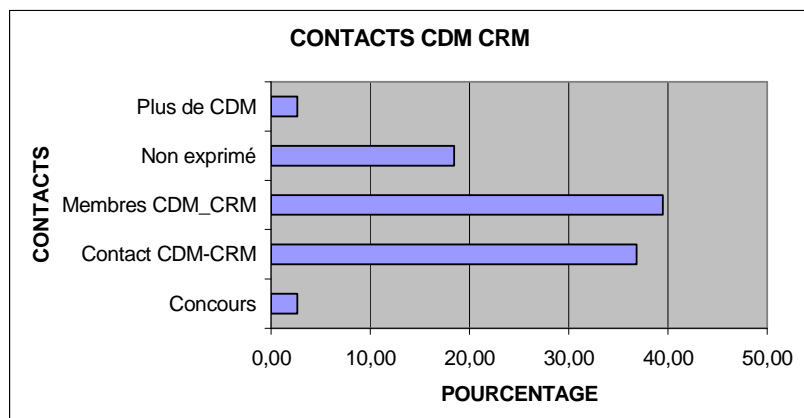
RELATIONS AVEC LA FSCF

- Continuer en gardant cet esprit fédé et nous ouvrir aux autres.
- Améliorer encore la qualité musicale en continuant à veiller à la constitution de programmes et de jurys de qualité.

IV.20 **Contacts avec les Commissions Départementales et Régionales de Musique (CDM et CRM)**

IV.20.1 **Graphique récapitulatif des réponses**

Ce graphique est obtenu en classant les commentaires par familles de réponses similaires



IV.20.2 **Analyse**

RELATIONS AVEC LA FSCF

- Bonnes relations entre les commissions départementales et les commissions régionales de musique.
- Les relations existent entre les associations et les commissions, donc s'il y a des problèmes, ils sont au niveau de la communication des informations entre ces différentes instances.
- Les relations dépendent beaucoup de l'efficacité des correspondants locaux ; s'ils font bien leur travail, ça fonctionne.
- Visiblement les gens qui ont répondu ont des contacts avec les comités départementaux et les ligues régionales... mais personne ne parle de l'utilité de ces contacts...

IV.20.3 **Actions à lancer en CFM**

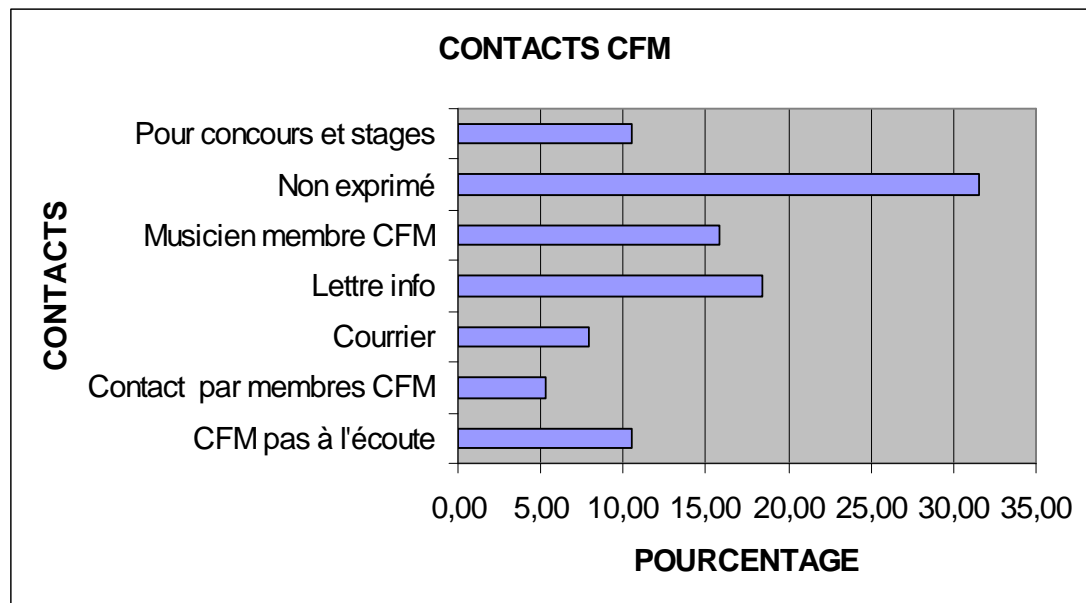
RELATIONS AVEC LA FSCF

- Mettre à jour le listing du réseau (CDM, CRM, correspondants régionaux et correspondants d'associations). Le site Internet de la Fédération pourrait référencer ces informations.
- Faire descendre plus souvent la CFM en région (ex : la réunion CFM du printemps dans la ville des GPN à venir) et faire venir en CFM les éléments moteurs des commissions régionales.

IV.21 Contacts avec la Commission Fédérale de Musique

IV.21.1 Graphique récapitulatif des réponses

Ce graphique est obtenu en classant les commentaires par familles de réponses similaires



IV.21.2 Analyse

RELATIONS AVEC LA FSCF

- Les contacts se font par la lettre info et par les membres de la CFM.
- La CFM ne serait pas assez à l'écoute des associations.
- Le contact a l'air de bien passer entre la CFM et les associations qui connaissent un ou plusieurs de ses membres.
- Que deviennent les correspondants régionaux ? La CFM ne reçoit ni courriers, ni requêtes de leur part ? Elle n'a pas de retours sur les courriers et comptes-rendus qu'elle leur adresse.

IV.21.3 Actions à lancer en CFM

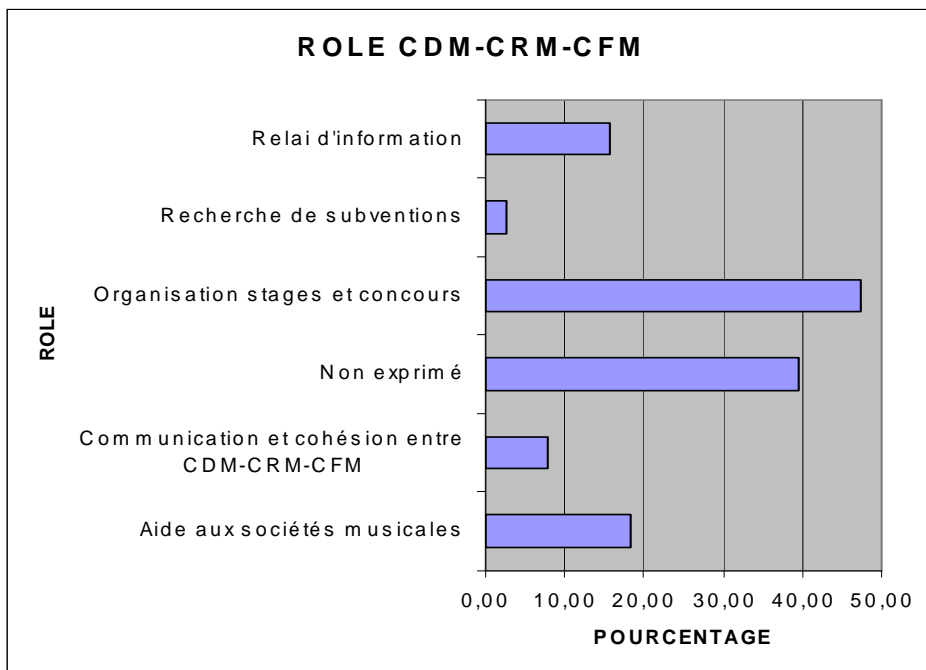
RELATIONS AVEC LA FSCF

- Il faudrait que chaque membre de la CFM soit membre d'une commission départementale et/ou régionale de musique pour être plus proche du terrain (diffusion de l'information, connaissance du terrain, difficultés et succès rencontrés...).
- Instaurer une petite équipe (2 à 3 personnes maxi) pour écrire des articles pour le magazine fédéral « Les Jeunes ». Notre activité y est trop souvent absente et c'est dommage !
- ACCENTUER sa communication avec les associations, comités départementaux et ligues régionales.
- Redéfinir la lettre information musique.
- La CFM doit davantage communiquer sur les actions qu'elle mène et le rôle et la pluralité de chacun de ses membres.

IV.22 Rôles des commissions départementale, régionale et fédérale. Vos attentes ?

IV.22.1 Graphique récapitulatif des réponses

Ce graphique est obtenu en classant les commentaires par familles de réponses similaires



IV.22.2 Analyse

RELATIONS AVEC LA FSCF

- Les organisations des stages et des concours sont les rôles principaux des commissions.
- Les commissions techniques fédérale, régionales et départementales sont des relais d'information et une aide pour le développement des associations musicales.

IV.22.3 Actions à lancer en CFM

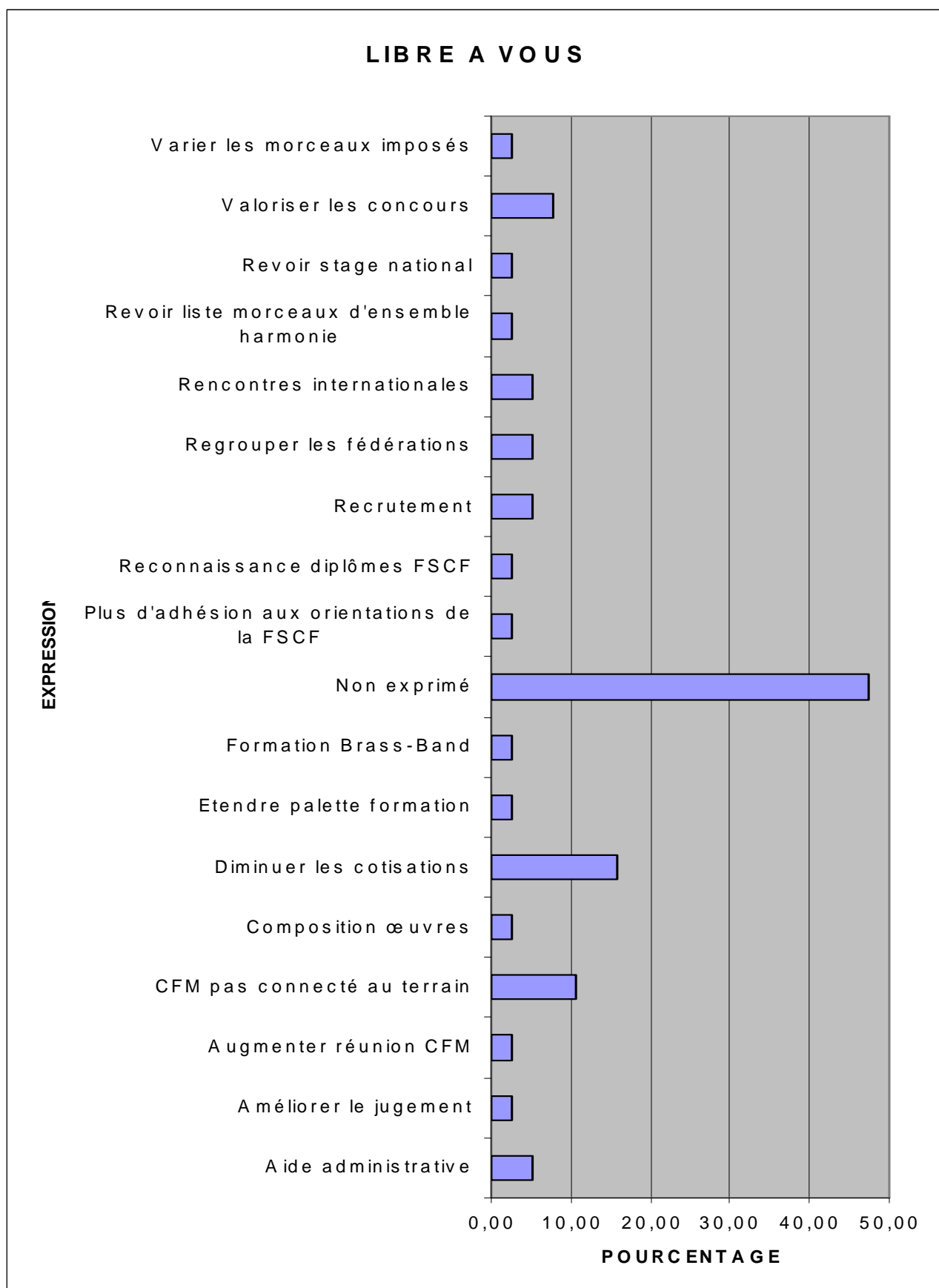
RELATIONS AVEC LA FSCF

- Renforcer la communication et la cohésion entre commissions.
- Faire en sorte que les informations circulent, c'est un des premiers rôles des commissions.
- Répondre à la demande de soutien des associations en créant un document fédéral sur les aides disponibles, les exemples de financements possibles... et en se tenant disponibles pour répondre à leurs interrogations, voire en les rencontrant si nécessaire.
- Etablir les rôles de chaque commission (rédaction d'un cahier des charges... ?).

IV.23 Commentaires, suggestions et critiques.

IV.23.1 Graphique récapitulatif des réponses

Ce graphique est obtenu en classant les commentaires par familles de réponses similaires



IV.23.2 Analyse

RELATIONS AVEC LA FSCF

- Même si une grande majorité ne s'exprime pas, il y a peu de propositions et de commentaires de la part des associations.
- On retrouve le problème du coût de la licence et le fait que la CFM serait déconnectée du terrain.
- Tout le monde remarque que la musique amateur a un souci en France, le problème n'étant pas spécifique à la FSCF.
- Musicalement, la FSCF propose quelque chose d'intéressant aux associations par rapport à d'autres fédérations, grâce à une véritable ouverture.

IV.23.3 Actions à lancer en CFM

RELATIONS AVEC LA FSCF

- Reprendre le bâton de pèlerin comme dans les années 1980.
- Proposer davantage d'articles musique pour le journal « Les Jeunes » ; Expliquer aux associations l'objectif de ce journal et les inciter à aller sur le site internet et à lire la lettre infos.
- Réexpliquer le pourquoi de la réforme de la Formation Musicale et continuer à proposer de l'aide aux régions et département afin de contribuer à sa mise en place.
- Réfléchir à l'utilité de continuer à organiser des concours individuels et des stages.
- Valoriser les concours régionaux ensembles et individuels : mettre des articles dans la lettre info.

V. CONCLUSIONS DE L'ENQUETE

Un certain nombre de réflexions reviennent de façon récurrente tout au long des questionnaires et des analyses qui en ont été faites. Parmi celles-ci, nous noterons les plus importantes par thèmes :

La **première des constatations est que la CFM doit retourner sur le terrain**. De quelle manière ?

- En organisant des réunions délocalisées de la CFM,
- En étant présente sur les réunions des CDM et des CRM, voire même que les membres de la dite CFM soient membres des CDM et/ou CRM,
- En envoyant des cadres fédéraux sur les stages départementaux et régionaux, tout en ayant réfléchi au financement de ces interventions.

Pour ce qui est des **stages organisés par la CFM**, la tâche est lourde, et les actions à mener ne manquent pas :

- Maintien et consolidation de l'organisation du stage de création musicale,
- Réflexion quant à l'opportunité de relancer un stage national qui pourrait être un stage de technique instrumentale et/ou de direction d'orchestre...
- Organisation de master class avec des compositeurs et/ou des musiciens professionnels sous forme de mini-stages (week-ends),
- Ouvrir nos stages à des intervenants et stagiaires extérieurs à la fédération, voire organiser des stages interfédéraux,
- Restructurer le cursus de formation pour amener les musiciens des associations à participer aux stages organisés par la CFM,
- Rédiger un cahier des charges pour chaque stage.

Concernant les **Grands Prix Nationaux de Musique**, la priorité est de faire en sorte que les associations de petit niveau aient envie d'y participer. Pour ce faire, la CFM doit :

- Insister sur le fait que les GPN sont ouverts à toutes les associations, indépendamment de leur niveau,
- Constituer des jurys de qualité (avec des pointures) pour les petites divisions,
- Mettre en avant le fait que de participer aux concours à pour effet de faire progresser les associations.

Dans l'ensemble, un problème de coût financier est souvent évoqué ; la CFM est consciente de ces difficultés, elle devra travailler sur plusieurs points :

- Le problème d'amplitude horaire des chauffeurs de car ; il faudra à terme réussir à proposer des navettes sur les lieux de concours afin de permettre aux associations de faire l'économie d'un chauffeur de car,
- Veiller de très près à ce que les tarifs des repas et hébergements restent raisonnables,
- Capitaliser les astuces des uns et des autres pour faire des économies et en faire part sur la lettre infos musique.

L'organisation du week-end est également à retravailler :

- Le concours des GPN, malgré le nombre important d'associations dans cette division, doit rester un moment important du week-end, auquel tous les musiciens peuvent assister.
- Le festival du dimanche après-midi sera reformulé et sa durée ne devra pas excéder 2h30.

Dans le cadre de l'élaboration des **programmes annuels**, la CFM et l'équipe de cadres techniques doit s'attacher à :

- Continuer à proposer des nouveautés, par souci d'ouverture, sans cependant oublier le répertoire traditionnel notamment pour les batteries fanfares,
- Réexpliquer, autant que nécessaire, les objectifs et l'intérêt de la réforme de l'épreuve de théorie en épreuve de formation musicale,
- Mettre en avant les harmonies, parfois laissées pour compte au regard des batteries fanfares.

Pour que toutes ces actions soient menées à bien dans les années à venir, la CFM doit mettre l'accent sur **la communication** en utilisant tous les outils dont elle dispose :

- Mise à jour régulière de la page musique du site internet de la fédération,
- Envoi de newsletters,

- Lettre info musique et magazine « Les Jeunes » ; inciter les associations à écrire des articles et à communiquer leur actualité.

Grâce à ces différents outils, la CFM devra communiquer davantage sur les stages et concours qu'elle organise, et également sur les événements qui se déroulent en région, dans la mesure où elle en est informée... Pour un meilleur échange entre les différentes instances fédérales et les associations, la CFM s'attachera à remettre à jour le listing des correspondants régionaux, des présidents de CRM et CDM, et des correspondants d'associations, en récupérant dans la mesure du possible leurs coordonnées internet.

D'un point de vue transversal, la CFM propose d'accompagner davantage les associations dans leurs demandes de subventions, en faisant notamment paraître des articles dans la lettre info sur les contacts à prendre, les actions dans lesquelles elles pourraient s'inscrire, etc...

Par ailleurs, il serait judicieux de rechercher des partenaires privés tels que les éditeurs de partitions, les magasins d'instruments... qui pourraient offrir du matériel pour récompenser les associations qui viennent aux GPN par exemple.

La CFM essaiera de mettre progressivement en place ces diverses actions au cours des prochaines saisons. Il est néanmoins important de noter que les réponses à l'enquête révèlent que les associations sont attachées à l'esprit de convivialité et d'amitié qu'elles trouvent à la fédération et c'est cet esprit que la CFM doit faire perdurer avant tout.